RETRAITÉS BAS-RHIN

COURRIER

Printemps 2023

EDITO

Le Billet de Suzanne Fratto

Une page se tourne

Après 11 ans passés à la tête de notre Confédération Laurent BERGER a pris la décision de quitter ses fonctions de secrétaire général de la CFDT , le 21 juin 2023.

Nous le regretterons car Laurent est un secrétaire remarquable, proche du terrain et homme d'un charisme sans égal. Il a su faire évoluer et respecter notre confédération. Il nous a amenés à être le N° 1 des syndicats français.

Avec lucidité et courage il nous a ramené dans l'Intersyndicale, afin d'être encore plus fort pour nous battre contre cette réforme injuste des retraites. La démocratie n'a pas été écoutée, nous ne pouvons que le déplorer.

Nous souhaitons à Laurent un avenir radieux sur la nouvelle voie ou il va engager son destin.

Quelle meilleure date que le jour de l'été pour proposer ces changements. Nous sommes certains que la ou le candidat présenté pour remplacer Laurent sera le résultat d'un choix mûrement réfléchi et aura donc toutes les compétences nécessaires pour réussir à cette tâche. Merci Laurent pour le travail accompli, et bonne route !

En route pour la manif non aux 64 ans

Que de kilomètres parcourus en ce 1er semestre par les retraités solidaires dans la lutte contre la retraite à 64 ans. Les événements se sont succédés : manifs, réunions, conseils, assemblées générales, déplacements dans le Grand-Est ou à la fédération et confédération, etc. Il est prévu que Laurent Berger passe la main à Marylise Léon comme secrétaire confédérale alors que la Cfdt reste le premier syndicat de France.

L'UTR 67 compte un millier d'adhérents. Depuis 2018, elle a enregistré 441 entrées, fin mai 34 de plus depuis le 1er janvier 2023 grâce à l'implication du bureau de l'UTR, de Bernard et toute son équipe, de Valentin le trésorier, les adjoints Marie-Antoinette et Marie-Thérèse, de Suzanne la présidente et de leurs prédécesseurs ! Mutuelle Familiale, un grand service rendu. Merci à celles et ceux qui ont proposé des moments conviviaux lors des excursions et visites. Roland, Francine et Brigitte ont pris leur place au CESER, Sylvie au CDCA, Igino au CCAS… Et tant d'autres restent ou deviennent militants par solidarité et/ou parce que le syndicalisme retraité porte de nombreuses revendications : le pouvoir d'achat et le niveau de vie des retraités, l'accès aux soins, l'accompagnement du grand âge et le maintien à domicile, le cadre de vie, l'accès à la culture et aux loisirs… Le congrès de la confédération de la Cfdt Retraités à Valence donne un nouvel élan. Il faut un syndicalisme dynamique, fort de ses adhérents et ses militants nombreux, formés et informés.

Ces parlementaires ont voté pour la retraite à 64 ans

Charles Sitzenstuhl et les onze députés alsaciens de la majorité présidentielle (Renaissance, Horizons et MoDem) ainsi que le député Les Républicains (LR) du 67 Patrick Hetzel ont rejeté cette motion de censure et donc approuvé la réforme. Les deux députés de la Nouvelle union populaire, écologiste et citoyenne, l'écologiste Sandra Regol et l'insoumis Emmanuel Fernandes ont voté en faveur de la motion de censure.(O. Claudon dans « L'Alsace » le 20 mars 2023)

Internet

Le syndicat Cfdt Retraités 67 a son site Internet. De nombreuses infos sur **CFDT Retraités Bas-Rhin**

64 ans, c'est toujours non

Quelques 15 000 manifestants ont défilé à Strasbourg le 1er mai.

La Cfdt Retraités était une nouvelle fois dans les rues ce 1er Mai pour exprimer la dignité du monde du travail, son besoin de reconnaissance et son opposition aux 64 ans. Merci à tous les travailleurs et militants Cfdt qui, à Strasbourg et dans bien des villes du Bas-Rhin se sont mobilisés.

« *C'est ma 12ème ou 13ème manifestation. Je manifeste pour que la retraite soit maintenue à 62 ans. On n'a jamais vu tant de monde. Nous voulons être reconnus dans un pays où les gens ont envie de bosser, envie d'être respectés dans leur boulot »,* disait Elisabeth, jeune retraitée, interrogée rue de la Liberté au départ de la manif strasbourgeoise.

Une injustice

Également derrière la caravane orange de la Cfdt, Bernard Blanche, secrétaire du syndicat Cfdt Retraités du Bas-Rhin, explique : « *Ce 1er Mai, c'est la fête des travailleurs. On est contre la retraite à 64 ans, c'est une injustice sociale phénoménale ».* Non loin Francine retraitée depuis 2009 : *« J'ai quitté le travail à 65 ans, je n'avais toujours pas mes années. Je suis solidaire ».* A ses côtés, Gérard, 71 ans, a manifesté la première fois à l'âge de 13 ans. Il confie *: « Comme prêtre d'Alsace j'ai une retraite convenable. Je suis là par solidarité, pour les autres ».*

« Je suis déjà usé »

Pour Jean-Jacques les raisons de protester sont nombreuses. Il énumère : *« La sécurité, le social, surtout on ne veut pas la retraite à 64 ans…* » Ronnie, 41 ans, refuse de *« cotiser deux ans de plus sans toucher davantage ».* Il travaille dans le bâtiment. « *Je suis déjà usé physiquement. Continuer jusqu'à 64 ans me paraît difficile. Voir que d'autres s'arrêtent à 55 ans parce qu'ils ont des privilèges et constater que dans le bâtiment on n'a pas cette possibilité…»* Geneviève et Liliane accompagnent régulièrement leurs époux à la manif. *« C'est pour nos enfants et petits-enfants parce que ce n'est pas juste ce qui se passe, partir lorsqu'on est usé, ce n'est pas normal. Il faut que le président se réveille. »* Depuis la camionnette aux couleurs de la Cfdt les hauts parleurs diffusent la chanson *Ma liberté de penser* de Florent Pagny. S'y mêle un concert de casseroles.

Ramon du syndicat construction bois 67 veut défendre les acquis. *« On conteste ce projet inadmissible. Je suis retraité, je pense à l'avenir de nos jeunes qui ont des difficultés à rentrer dans l'emploi, qui n'ont plus confiance en eux, dans une économie qui part en vrille. Cette jeunesse se révolte à sa manière, en saccageant. On a du mal à les comprendre, à les rassurer, on a un gouvernement qui ne les voit pas, qui dénigre les positions des organisations syndicales qui manifestent dans le calme. Mais le Pouvoir n'en a rien à cirer ».*

Propos recueillis par Denis Ritzenthaler

Contre la réforme et la loi sur l'immigration

Liliane manifeste avec le bonnet phrygien.

Liliane porte un bonnet phrygien. Avec son bel accent antillais, elle atteste : *« Rien ne va plus dans mon pays, je manifeste contre la réforme des retraites, contre la loi immigration. Le Chef de l'Etat ferait bien de se rendre à la raison et d'abroger le texte qu'il vient de publier. Il n'avait pas à proclamer ces textes alors que le peuple criait sa douleur dans la rue. Il doit être capable d'entendre son peuple ».* Liliane fait allusion aux amendements adoptés par la commission des lois du Sénat qui vont dans le sens d'une fuite en avant encore plus répressive et stigmatisante à l'encontre des personnes exilées : durcissement du regroupement familial, atteinte au droit du sol, affaiblissement des protections des jeunes majeurs, démantèlement du droit au séjour des personnes étrangères malades…

A l'Union locale du Piémont

L'action de l'ULR porte entre autres sur la lutte contre la fracture numérique.

L'Union locale interprofessionnelle des retraités et préretraités du Piémont des Vosges a tenu son assemblée générale le 16 mars 2023, à la ferme Maurer de Dorlisheim, en présence de 70 des 126 membres et de Suzanne Fratto, présidente de l'UTR du Bas- Rhin. Au cours de la séance ont été approuvés les rapports d'activités et financiers pour les exercices 2021 et 2022. Il a également été procédé à la désignation des membres du Conseil. 5 membres sur 10, dont 2 femmes, ont présenté leur candidature pour la première fois au sein de l'ULR. L'action de l'ULR de Molsheim porte plus particulièrement sur la lutte contre la fracture numérique et a mené récemment une action vers les Maisons France Services.

L'assemblée a élu conseil et bureau : Yolande Fliegans, Marie-Isabelle Gies, Michèle Grosjean, Jean André Baratto, Alain Brignon, Adrien Heller, Marcel James, Jean Luc Freyder, Richard Muller, Alain Stroh. Le bureau : Richard Muller président, Jean- André Baratto vice – président, Michèle Grosjean secrétaire, Adrien Heller trésorier.

Section Transports et Équipement mobilisée contre les 64 ans

La section régionale des retraités des Transports et de l'Équipement se réunit à un rythme régulier. Les sujets abordés sont vastes et concernent autant les élections professionnelles à la SNCF que les convoyeurs de fonds confrontés à l'augmentation des sommes transportées.

D'autre part les thématiques du grand âge ou de la fracture numérique ont fait l'objet de débats lors des conseils du début d'année.

Les premières semaines de 2023 ont été marquées par la mobilisation pour s'opposer à la réforme des retraites à 64 ans. Les retraités de la section ont été présents à travers toute l'Alsace en revendiquant un système de retraite plus solidaire. La section prépare également la tenue du congrès de l'UFR FGTE les 03 et 04 octobre prochain à Mittelwihr.

Les réunions de conseil ou de bureau sont aussi l'occasion de faire un retour des différentes instances où siègent les militants tant au niveau du transport équipement que de l'interpro.

Les thématiques du grand âge ou de la fracture numérique ont fait l'objet de débats.

C'est avec une énorme tristesse que la section a appris le décès le 15 mars d'Alphonse Krall, militant CFDT de longue date. Lors du dernier conseil une minute de silence a été observé en sa mémoire.

SSR FGA

Des infos 3 à 4 fois par an

Le bureau de la section FGAgro-alimentaire réuni tous les mois discute de l'actualité syndicale.

Et trois à quatre fois par an, il édite un journal pour informer les 185 adhérents actuels.

Les articles variés concernent des points sur la complémentaire santé, les cartes CEZAM, pour lesquelles la section participe financièrement. Mais aussi sur la façon de récupérer l'attestation fiscale permettant de récupérer le crédit d'impôts de 66 % du montant des cotisations versées. Sont évoqués aussi des aspects historiques de l'Alsace, ou l'histoire de la CFDT.

Des conseils aux nouveaux retraités

La publication propose aussi de la détente, ou de l'humour pour que les adhérents réfléchissent à divers sujets ou s'amusent en parcourant le journal. Et en dernières pages, les indices utiles au quotidien.

Les adhérents sont invités à participer aux sorties proposées par la commission loisirs de l'UTR et qui permettent de rencontrer de nouvelles personnes, ou d'anciens collègues.

Des conseils sont apportés aux nouveaux retraités, afin que le passage de la vie active vers la retraite se passe au mieux.

Cette année, la section a participé aux défilés pour dire « NON aux 64 ans ».

Pour 2023, le bureau invite ses adhérents à participer à l'assemblée générale qui se déroulera à Strasbourg le mardi 24 octobre.

L'assemblée générale donne une nouvelle feuille de route à la section de l'Eurométropole

Réunie le 13 mai à La Maison des Associations à Strasbourg, l'assemblée générale de la section Eurométropole de la Cfdt Retraités a été l'occasion d'adresser un salut particulier à celles et ceux qui, pour la première fois, rencontraient les responsables de leur syndicat. Bernard Blanche secrétaire du syndicat Bas-Rhinois, Valentin Reiss son trésorier et Suzanne Fratto sa présidente avaient rejoint la trentaine d'adhérents présents. La pandémie et la maladie pour certaines et certains avaient privé les adhérents un temps de ce qui fait le sel du syndicalisme : les échanges et la convivialité !

René Kocher, le secrétaire de la section avait aussi présenté les invités : Angèle Ratzmann secrétaire de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) et le Dr Alexandre Feltz, adjoint au maire de Strasbourg et conseiller délégué eurométropolitain.

Le rapport d'activités relevait notamment la participation des adhérents au conflit contre la réforme des retraites et les implications des membres du bureau de l'UTR au développement du syndicat qui compte désormais près d'un millier de membres. C'était l'occasion de remercier celles et ceux qui, en cette période de Covid ont tenu la barque de la section locale.

Les élections ont été l'occasion de donner à voir une CFDT retraités qui veut contribuer au débat démocratique, sans jamais confondre le politique et le syndical, qui veut être une force de propositions pour transformer la société. Des adhérents ont pris leur place au CESER, d'autres sont mandatés dans les CCAS, dans les Conseils de vie sociale, notamment.

Depuis la dernière assemblée générale en janvier 2020, l'Union locale s'est réuni 15 fois et a compté 17 réunions de bureau. Des membres ont participé aux sorties proposées par la commission loisirs et culture, participé à la rédaction du Courrier de l'Union territoriale, notre bulletin biannuel, même à notre revue Fil Bleu.

La section a évoqué la journée avec Laurent Berger à Mutzig, ouvert les dossiers santé : le régime local, les franchises médicales et autres participations forfaitaires, les désert médicaux, les mesures injustes, anti-sociales. Elle souhaite travailler avec les autres syndicats et s'ouvrir aux associations.

Des projets pour la section locale

- Suivre le dossier réforme injuste des retraites.
- Prendre en compte les problèmes logement, maintien à domicile, Ehpad, transport, organisation de la santé, etc.
- Agir en lien avec les partenaires sociaux et associations actives, avec les mandatés Cfdt au Ceser, les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale.
- Outiller les militants pour qu'ils puissent organiser des permanences sur les sujets liés au grand âge.
- Agir pour que chacun puisse « bien vieillir », développer et maintenir son autonomie le plus longtemps possible.
- Intervenir pour le développement de transports collectifs « propres », moins bruyants, en cohérence avec la situation des lieux d'habitation, de loisirs, de citoyenneté et de consommation
- Améliorer l'accès aux droits à la santé, que la personne soit au centre des dispositifs.
- Donner des arguments pour faire face aux discours convenus de l'extrême droite.
- Promouvoir une culture ouvrière.
- Développer et fidéliser les nouveaux adhérents, inviter chacune et chacun, s'il le désire, à devenir acteur de son syndicat.

René passe la main

Lors de l'assemblée générale de la Cfdt Retraités de l'Eurométropole René Kocher a passé la main. Jeune, il militait à la Jeunesse ouvrière chrétienne dont il était l'un des responsables jusqu'à son mariage avec Yvette il y a 61 ans.

Employé chez Hachette, il découvre le syndicat du livre affilié à l'époque à la Confédération française des travailleurs chrétiens, la Cftc, qui, en 1964, deviendra la Confédération française démocratique du travail, la Cfdt.

René a assumé la responsabilité du syndicat national du personnel Hachette et par la suite du syndicat du livre Cfdt d'Alsace. Il a siégé dans les instances : comité d'entreprise, délégué du personnel, comité central d'entreprise. Il y rencontrait des camarades de Marseille, Bordeaux, Lille, Reims, etc. De ce fait il avait un aperçu des conditions sociales de ces salariés L'entreprise Hachette avait à l'époque le monopole de la distribution de la presse en France.

Il se souvient entre autres de la mise en route des 35 heures.

«Habituellement on invoque l'âge pour arrêter ses responsabilités. On dit qu'il a un bel âge. J'ai 87 ans. Je cesse mes fonctions de secrétaire général avec un petit pincement au cœur. Je souhaite bon courage à notre organisation et je resterai de cœur avec vous ». L'assemblée lui a demandé d'être son « président d'honneur ».

René Kocher à la manif portant gilet orange et drapeau Cfdt.

Section de Saverne

A Saverne le 3 mai, la section a créé l'association locale interprofessionnelle des retraités et préretraités lors de son assemblée générale extraordinaire. Louis de Turckheim en est le secrétaire général, Jacques Leleu le secrétaire adjoint et Hubert Magnus le trésorier. La section locale se réunit chaque mois à 14 h 30 au 133, Grand' Rue, 67 700 à Saverne (cour du cinéma Cubic). Lors des permanences toutes personnes pour des aides, des renseignements ou autres problèmes (santé, logement, dossier de retraite, etc.) sont les bienvenues, adhérentes ou non. Elles peuvent aussi contacter le syndicat par courriel : basrhin@retraites.cfdt.fr
La section souhaite contacter des futurs retraités et se rapprocher, entre autres, de la section santé-sociaux.

EN FORMATION

La formation redonne une bouffée d'oxygène. On sort du quotidien, cela permet de relever des défis et de s'épanouir dans ce qu'on a choisi en partant en retraite.
Pour toutes ces raisons l'Union départementale (UTR 67) a organisé une session le 14 et le 15 mars 2023, pour ses militants conseillers de l'UTR. Nom de la formation : *Structurer une équipe syndicale.*
Ces journées ont permis une découverte approfondie de la section, ses besoins, mieux se connaitre entre militants. Il s'agit maintenant de mettre en place et en route les conclusions tirées de ces réflexions. Le rendu des améliorations de notre façon de travailler est prévu pour le mois de novembre. Ce furent 2 journées laborieuses mais très enrichissantes et appréciées par tous les participants

À vélo sans âge

Le droit au vent dans les cheveux.

À VÉLO SANS ÂGE, association loi de 1901, riche d'une cinquantaine d'antennes en France, donne la possibilité aux citoyens âgés de rester actifs en se promenant pour redécouvrir des lieux auxquels ils ne peuvent plus accéder seuls.
En Alsace, il existe deux antennes, l'une à Biesheim (Haut-Rhin), l'autre à Molsheim.
La section de Molsheim possède un triporteur et compte une quinzaine de pilotes. Ce vélo à trois roues destiné au transport de personnes a été financé à hauteur de 50 % par la ville, et 50 % par la CEA, le Collectivité européenne d'Alsace.
L'équipe de l'association se retrouve le mardi après-midi, à l'EPHAD pour une promenade d'environ 2 heures. Un pilote mène le triporteur électrique, il est accompagné de 2 cyclistes pour assurer la sécurité tout au long du parcours. Les «promenés» sont confortablement installés dans le triporteur, avec une ceinture de sécurité, et une couverture pour un confort maximum. Les jeunes retraités bénévoles entretiennent leur forme en pédalant, et recréent un lien entre les générations. Nous pédalons lentement afin de respecter l'environnement et le confort des passagers. Les discussions s'engagent rapidement, surtout si le pilote parle l'alsacien. Les promenés sont ravis de revoir des lieux qu'ils connaissent bien, tout au long de la piste cyclable empruntée. Le passage de cet attelage original éveille la curiosité des piétons. Nous nous arrêtons et la discussion s'engage. Cela nous permet de faire connaître l'association À VÉLO SANS ÂGE.
Au retour, les visages de nos aînés rayonnent de bonheur, et ils demandent avec impatience : « C'est quand la prochaine sortie ? »
Pour satisfaire un plus grand nombre de « promenés », l'association souhaite acquérir un deuxième triporteur.

Sylvianne Schertzer

Améliorer l'accès à la culture, aux loisirs, aux vacances

L'âge de la retraite ne veut pas dire retrait de la vie sociale. C'est le moment de profiter du temps libéré pour s'investir dans des domaines multiples.
Pour certains ce sera une implication accrue dans le syndicalisme retraité, la vie associative ou les activités sociales, d'autres profiteront de ce temps libre pour investir des champs culturels, profiter de loisirs ainsi que pratiquer des activités physiques. Toutes ces pratiques sont la base du mieux vivre.
L'accès à ces activités représente un coût non négligeable que certains retraités ne peuvent assumer. La CFDT Retraités revendique la mise en place d'un «Pass culture senior» à l'instar de celui existant pour les jeunes. Nos structures chercheront à développer des partenariats avec des organismes tels que Cezam ou l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) afin de faciliter l'accès aux loisirs et aux vacances. (projet de résolution générale de la Cfdt Retraités)

Les conseils de vie sociale à l'Ehpad

Lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des personnes accueillies dans la Résidence.

Cela se passe dans un Ehpad. Un soin est oublié, un personnel n'est pas disponible, un parent constate une maltraitance. Il y a dans les Ehpad un lieu particulièrement intéressant pour la transmission des informations : le CVS, le Conseil de vie sociale. C'est un très bon moyen donné aux familles pour faire part de leurs remarques ou questions concernant la vie quotidienne au sein de l'établissement par le biais de ses membres. Le conseil de la vie sociale comprend au moins : deux représentants des personnes accueillies ou prises en charge, s'il y a lieu, un représentant des familles ou des représentants légaux, un représentant du personnel, un représentant de l'organisme gestionnaire. Patrick est membre d'un CVS au titre du collège des familles dans un EHPAD à Strasbourg. Ce conseil se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du président. Le mandat des membres du CVS est d'une durée de 3 ans renouvelable. Patrick précise que « ce conseil est une instance collégiale qui doit impérativement fonctionner de manière démocratique ».

C'est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des personnes accueillies dans la résidence. Il facilite l'écoute, l'expression et la participation collectives des résidents et des familles. Il est garant du respect des droits des personnes les plus vulnérables.

C'est donc un lieu particulièrement intéressant pour la transmission des informations, un très bon moyen donné aux familles de faire part de leurs remarques ou questions concernant la vie quotidienne au sein de l'établissement par le biais des membres du CVS.

La CFDT Retraités réaffirme son exigence que la personne âgée soit accueillie dans le respect de sa dignité.

Des aides existent

Nombre de familles et de résidents ignorent au départ les aides existantes pour réduire le reste à charge en EHPAD. Le CVS et la direction se doivent de faire connaître ces informations.

Malheureusement le plus souvent le coût de l'hébergement dépasse le niveau de la pension de retraite du résident. L'obligation alimentaire contraint les familles à participer aux frais avec une déduction fiscale très légère.

Les syndicats et associations réclament depuis des décennies une loi grand âge avec un financement de l'hébergement assuré par la solidarité nationale tels qu'ils existent pour d'autres soins.

Un des objectifs de l'UTR CFDT 67 est de créer un réseau d'échanges et d'écoute qui rompt l'isolement des CVS.

Patrick Becker, membre CVS du collège des familles dans un EHPAD à Strasbourg.

Faire contribuer les patrimoines au financement de la perte d'autonomie

La CFDT Retraités réaffirme son exigence que la personne âgée soit accueillie dans le respect de sa dignité en tenant compte de sa situation et de l'évolution de son autonomie. Pour une majorité de retraités, leurs ressources ne suffisent pas à financer leur séjour en établissement. L'obligation alimentaire s'impose alors aux enfants et conjoints ou aux petits enfants. Si cela ne suffit pas, une aide sociale d'hébergement (ASH), récupérable sur succession… Pour la CFDT Retraités, la solidarité familiale, via l'obligation alimentaire, est à réinterroger. Le séjour en établissement avec une perte d'autonomie forte doit relever de la solidarité nationale via le financement solidaire et mutualisé revendiqué par la CFDT Retraités. La CFDT revendique de faire contribuer les patrimoines au financement de la perte d'autonomie par la création d'une taxation de 1% sur les patrimoines et les successions et donations.

Maladies professionnelles

Travail de nuit et cancer du sein

Certaines maladies ou affections sont reconnues comme maladies professionnelles, car répertoriées au Code de la Sécurité Sociale. Mais faut-il encore que l'intéressé puisse prouver son exposition au risque. Depuis quelques années, la CFDT mène une action notamment à propos du cancer du sein, 1er cancer chez les femmes.

Il a fallu 14 ans à Martine pour que son cancer soit reconnu comme maladie professionnelle. Vous pouvez prendre connaissance de l'article diffusé dans Version Femina du 30 avril dernier.

Si j'ai souhaité vous parler de cela, c'est tout simplement que nous avons sûrement des connaissances qui sont touchées par cette maladie. Et peut-être que l'une ou l'autre personne est concernée par la même situation que Martine. Cette récente reconnaissance peut faire jurisprudence. Faites-le savoir autour de vous et surtout inciter la personne à déposer un dossier auprès de l'Assurance Maladie.

Marie Antoinette Hildt

CANCER DU SEIN... ET TRAVAIL DE NUIT

Martine a 61 ans. Ancienne infirmière à l'hôpital de Sarreguemines, en Moselle, elle y a assuré, entre 1982 et 2009, 873 nuits – une précision d'importance.

2009, c'est l'année où on lui diagnostique un cancer du sein. Et… quatorze années plus tard, au terme d'une enquête demandée par la plaignante et la CFDT mineurs de Lorraine, un médecin expert affirme « qu'il existe un lien direct et essentiel entre le cancer du sein dont elle est victime et le travail effectué auparavant ».

La maladie de Martine est alors reconnue comme maladie professionnelle. C'est une première qui ouvre droit à indemnisation et pourrait faire jurisprudence – d'autres dossiers similaires sont aujourd'hui en cours de traitement ou de jugement.

Le risque n'est pas inconnu. Déjà, en 2010, le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) a classé la perturbation du rythme biologique, notamment causée par le travail de nuit, comme « probablement cancérigène ». L'Institut national de la recherche et de la santé médicale (Inserm) va plus loin. En 2012, une étude conclut à une hausse « d'environ 30 % » du risque de cancer du sein « chez les femmes ayant travaillé de nuit par rapport aux autres femmes », un risque particulièrement élevé chez celles qui ont effectué plus de deux nuits de travail par semaine pendant plus de dix ans.

On l'explique : les horaires décalés affaibliraient les défenses immunitaires et empêcheraient le développement de la mélatonine, une hormone anticancer. C'est peut-être le travail de nuit qui doit être repensé. Ce rythme particulier aurait également un impact sur le sommeil, l'humeur, le poids et, peut-être, la survenue de maladies cardio-vasculaires ou de cancer de la prostate. **Et l'enjeu est de taille : le travail de nuit concerne environ 6 % des salariés, dans le domaine de la santé mais aussi du nettoyage, du gardiennage et de la restauration, entre autres.** Une attention particulière doit donc être portée sur les modes d'organisation du travail, en limitant déjà le nombre de nuits travaillées par semaine et en évitant des changements d'horaires fréquents.

VERSION FEMINA

Section SGEN

Branché sur le pouvoir de vivre

Le 12 mai lors de l'AG de la SSR Sgen 67, Jean Gullaud membre de l'Union Fédérale des Retraités SGEN-CFDT a présenté le Pacte du Pouvoir de Vivre qui réunit 65 associations. C'est, expliquait-il, un pacte politique, social et économique qui a comme volonté de construire un nouveau modèle de société plus juste socialement, plus respectueux de l'environnement et plus démocratique. Il a rappelé l'anniversaire de la manif de LIP (1974). La CFDT y avait joué un rôle primordial.

Albert Ritzenthaler secrétaire confédéral CFDT, membre du CESE, Conseil Economique Social et Environnemental, a présenté la convention citoyenne du CESE: euthanasie, suicide assisté, modèles suisse, belge. Il a évoqué l'absence de soins palliatifs les problèmes de la formation des soignants, les soins à domicile, les suicides assistés ou déguisés, la volonté du patient, de la famille, des proches. L'AG a réuni 25 participants. Les rapports d'activité, financier, la feuille de route ont été approuvés à l'unanimité. Le nouveau bureau de 10 membres a été élu à l'unanimité.

« La CFDT Retraités défend les droits des personnes en situation de vulnérabilité, porteuses de handicap ou de perte d'autonomie et agit pour garantir aux migrants et aux demandeurs d'asile l'accès à leurs droits. Elle promeut le respect des personnes et de leur dignité tout au long de leur vie ».

Jo Weber, militant historique du syndicat Cfdt.

« Concernant les immigrés, il faut en finir avec les fausses idées véhiculées », explique Jo Weber, militant historique du syndicat CFDT local. Il s'explique. « J'entends dire que l'immigration est un danger pour notre emploi, que les étrangers sont de plus en plus nombreux au boulot. On ignore que les Droits de l'homme proclamés dans la Déclaration des Nations unies de 1948, dans son article 23, dit que toute personne a le droit de travailler, à des conditions équitables et satisfaisantes et peut choisir librement son métier.

Des emplois pénibles

Si des immigrés travaillent en France, ou en Europe c'est parce qu'il y a des emplois disponibles. Observons autour de nous. Ils occupent souvent des emplois peu qualifiés et pénibles que peu de monde accepte. Ils ont de faibles salaires et des conditions de travail pénibles. Le statut précaire des sans-papiers les oblige à accepter la situation pour survivre.

39 % des employés de maison sont des immigrés. Ils travaillent comme agents de gardiennage et de sécurité, dans le bâtiment et les travaux publics. Beaucoup sont également agents d'entretien, cuisiniers, employés dans l'hôtellerie et la restauration.

Dans les périodes d'après-guerre, la France a accueilli largement pour faire face à des pénuries de main d'œuvre. Mais les crises économiques des années 70 ont sérieusement changé la donne.

Actuellement il est question de créer un nouveau titre de séjour spécifique d'une durée d'un an renouvelable pour faciliter le recrutement d'étrangers dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre comme dans le bâtiment, l'hôtellerie, la restauration ou l'agriculture. Sans titre de séjour, l'immigré est considéré comme un sans-papier.

Du jour au lendemain, il peut être confronté à une obligation de quitter le territoire français (OQTF) sans délai. Cette loi prévoit également de renforcer la lutte contre le travail illégal et notamment des amendes conséquentes pour l'employeur

La France est, historiquement, un pays d'accueil. Elle est cependant aussi l'un des pays d'Europe de l'Ouest où l'immigration est parmi les plus faibles (13% au sens de l'ONU, contre 10% pour l'Italie, 14% pour le Royaume-Uni ou 18% en Allemagne).

L'Immigration a toujours existé. J'ai vu que des révolutions internes dans des pays pour des raisons religieuses, des guerres, etc. amènent des femmes et des hommes à quitter leurs terres en raison de la famine, de leurs cultures, leurs familles, leurs coutumes pour trouver un emploi, un logement et une alimentation, là, où le développement économique le permet.

Oui, il est impératif de se faire une idée, plus juste, plus fraternelle….

L'extrême droite, xénophobe, raciste, nationaliste, mais aussi un certain nombre de nos concitoyens jugent leur nombre excessif sans s'informer davantage.

L'Alsace, terre de migrations

Au cœur de l'Europe l'Alsace est depuis toujours une terre de migrations. Sont arrivés : les Celtes, les Romains, puis les Alamans et les Francs. Elle est un refuge pour les Huguenots et les anabaptistes mennonites au XVIIe siècle. Dans les années 1920, elle fait venir des milliers de mineurs polonais pour exploiter le bassin potassique de Haute-Alsace. La crise des années 1930 les renvoie chez eux. Dans les années 1930, la région sert de refuge aux juifs d'Allemagne et d'Europe centrale.

Après 1945, on vient de Suisse, d'Italie et de Pologne.

A partir des années 1960 arrivent des populations de Turquie et du Maghreb notamment des Algériens après 1962. Depuis 1990, l'Alsace accueille également des gens de l'ex-bloc soviétique, d'Asie et d'Afrique subsaharienne. L'arrivée de « cols blancs » est liée à la présence des institutions européennes, mais aussi celle d'étudiants attirés par l'offre d'enseignement supérieur.

Ouvrier au 19ème

Dans la région du Rhin supérieur (du milieu du XIXème siècle aux premières années après la première guerre mondiale), les travailleurs alsaciens sont appréciés. De part et d'autre du fleuve ils vivent les mêmes condition de travail. Ils seront intégrés dans le dispositif allemand de l'Assurance sociale.

Dans la région de part et d'autre du Rhin dès la première moitié du XIXème siècle les industriels profitent d'une main d'œuvre peu exigeante dont le coût est modeste. Les ouvriers ont une double activité. Ils vont à l'usine et ont une activité agricole. Le savoir-faire artisanal de ces hommes est particulièrement appréciée par le patronat, surtout dans le domaine de la mécanique (horlogerie en Forêt-Noire) et celui du textile.
La culture de ces personnes reste très influencée par les Eglises. Les catholiques vont au patronage et les protestants sont assidus aux écoles d'étude biblique.

Le travail des enfants dans les manufactures constitue un des aspects les plus révoltants de la révolution industrielle.

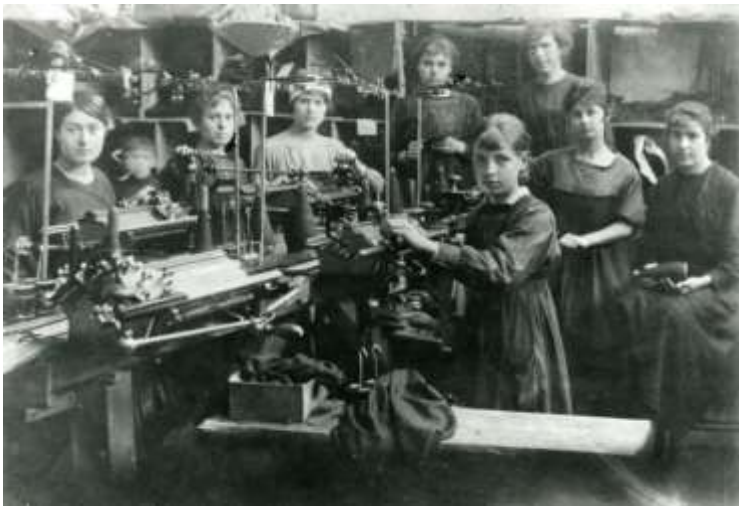

Des dynasties d'industriels

Dans la région de Mulhouse, Bâle, vallée du Doubs, la trirégio du sud, on trouve de grands territoires économiquement interdépendants et étroitement liés à un arrière-pays formé par les vallées des Vosges, de la Forêt-Noire et des premiers massifs du Jura. Ces espaces sont le domaine des paysans-ouvriers.
A Mulhouse les grandes dynasties d'industriels, entre autres celles de Dollfus ou des Schlumberger, jouent un rôle de locomotive économique particulièrement important par-delà les frontières politiques. Ainsi, Mulhouse deviendra, jusqu'à la création du Reichsland (1871) le centre de commandement économique le plus important, surtout pour le textile. Dans la région de Bâle s'installeront les industries chimiques, au départ surtout tournées vers la chimie textile, par la suite reconvertie en chimie pharmaceutique.
Dans la vallée du Doubs sera développée l'industrie mécanique des machines textiles, par la suite reconvertie en industrie automobile (Peugeot). Ce système industriel territorial se développera surtout dans la seconde moitié du XIXème siècle.
Les travailleurs étaient particulièrement sous l'emprise du patronat. Mulhouse sera jusqu'à nos jours un des grands centres de la culture socialiste et syndicale européenne. Une évolution similaire se produira aussi plus tard dans le triangle Karlsruhe, Pechelbronn-Reichshoffen, Rastatt pour les industries mécaniques naissantes.
L'histoire ouvrière trans-frontalière dans la seconde moitié du XIXème reste beaucoup plus développée entre l'Alsace et la Suisse. Mulhouse demeure Suisse jusqu'en 1798 tout en n'étant pas reliée à ce pays.

Entre 1871 et 1918, la situation change.

Une partie de l'Alsace – Lorraine considérée comme germanique est annexée. Les conditions de travail se rapprochent de celles de l'Empire allemand. Le monde ouvrier participera largement au développement d'un couple syndicats / social-démocratie. Ainsi le SPD August Bebel sera élu député de Strasbourg entre 1893 et 1898. L'Alsace-Moselle profita du régime de protection sociale allemand, qui offrait une forte socialisation de la prise en charge des dépenses médicales.

En 1918 les spartakistes militent pour l'arrêt de la guerre, et pour le pouvoir aux conseils ouvriers. Le 13 novembre 1918, le drapeau rouge est hissé au sommet de la cathédrale de Strasbourg. Les sociaux-démocrates strasbourgeois – encore allemands - étaient divisés, entre d'un côté les germanistes, de l'autre les francophiles.
Cette histoire a marqué l'espace alsacien. La région gardera le régime d'assurance sociale beaucoup plus intéressant, car il couvrait presque totalement leurs dépenses de santé.

Jean-Michel Niedermeyer

Mutuelle complémentaire

« Je le fais pour rendre service aux adhérents »

Jacky Ballinger est l'intermédiaire entre les adhérents du syndicat de la Cfdt Retraités du Bas-Rhin et les services de la Mutuelle Familiale. Il évoque sa responsabilité.

Jacky, tu es devenu l'intermédiaire entre les adhérents et la Mutuelle…

En arrivant il y a 5 ans chez les retraités, il s'agissait de rendre ce service aux adhérents et futurs adhérents. En quittant leur emploi, des salariés se trouvent sans mutuelle susceptible d'assurer un maximum de soucis de santé à un tarif acceptable. Le syndicat Cfdt de leur lieu de travail leur propose de se mettre en lien avec le syndicat des retraités. D'autres salariés non syndiqués intéressés par le contrat collectif de cette mutuelle adhèrent pour profiter eux-aussi de ce service. Ces personnes sont motivées parce que nous sommes présents et disponibles lorsqu'ils ont un souci particulier. Le bouche à oreille fonctionne.

Tu as acquis des compétences pour ce service

C'était mon métier. J'avais travaillé dans le milieu des prestations. J'étais administrateur dans d'autres organismes. Je le fais pour rendre service aux gens. J'avais comparé les mutuelles proposées à la Cfdt tant au plan national que régional. Il nous fallait trouver une nouvelle complémentaire. Bernard a pris contact avec la Mutuelle Familiale.

Cette mutuelle a-t-elle les reins solides ?

La Mutuelle Familiale a été créée en 1937 par des métallos lorrains qui ont été rejoints par la suite par des métallos d'autres régions. Les militants de l'époque ont commencé à créer des cliniques et

Jacky Ballinger portait les couleurs de la Cfdt.

les sanatoriums étaient souvent mis en place par les congrégations religieuses. En date du 31 décembre 2022, elle comptait 100 487 titulaires de contrats et 148 890 bénéficiaires. Elle emploie 250 personnes dont 234 CDI, 9 CDD et 7 contrats d'apprentissage.

Comment prendre contact avec cette mutuelle ?

En s'adressant à l'Union Territoriale des Retraités et Préretraités CFDT du Bas-Rhin 305, avenue de Colmar – BP 70955 – 67029 STRASBOURG CEDEX 1 (03 88 79 87 79 – Direct : 03 88 79 87 69 Courriel : basrhin@retraites.cfdt.fr

La randonnée du 25 août

La commission loisirs et culture de l'UTR 67 propose **aux adhérents et conjoints**, une sortie randonnée pédestre le **vendredi 25 août 2023**.

Départ dans la matinée pour une randonnée d'environ 12 km, soit 3h de marche sur bitumes, graviers, terres et herbes. Après la marche, un déjeuner en commun est prévu au restaurant *Au Tramway* à Krafft sur la D468 à la sortie du village en direction de Gerstheim.

Une information avec tous les éléments sera transmise

Pour des questions de sécurité, le nombre de participants est limité à 30 personnes maximum. **Seront donc retenues, les premières inscriptions réceptionnées.**

UTR CFDT 67, *305 avenue de Colmar 67029 STRASBOURG Cedex 1* basrhin@retraites.cfdt.fr

COURRIER des adhérents de l'Union territoriale CFDT des retraités Voir aussi le site : cfdt-retraités.fr/BasRhin 305, avenue de Colmar – 67029 Strasbourg Cedex 1 Tél. 03 88 79 87 69 - Mail: basrhin@retraites.cfdt.fr

Ont participé à la rédaction : J. Ballinger, S. Fratto, M. Kapfer, M. James, B. Blanche, V. Reiss, P. Schertzer, G. Groscolas, P. Becker, M.-A. Hildt, S. Klein, M. Hermann, J.-M. Niedermeyer. R. Muller, H. Magnus.

Coordination et mise en page : Denis Ritzenthaler.

Cfdt RETRAITES 67

L'UTR CFDT A VOTRE ECOUTE

Bernard Blanche, secrétaire général

Tél. 03 88 79 87 69

RÉPONSE À LA CARTE

Tél. 09 39 69 19 39

CARTE CEZAM

Martin Kapfer, Marie-Thérèse Nopre

Le détail des avantages sur le site : www.cezam-grandest.fr
S'adresser à l'UTR, 305, avenue de Colmar - CS 70955 - 67029 Strasbourg Cedex 1.

MUTUELLE FAMILIALE ET MUTUALIA

Votre interlocuteur : Jacky Ballinger

A SAVOIR

Les élus et mandatés

SECRETAIRE GENERAL, Bernard Blanche, adj. Marie-Antoinette Hildt
TRESORIER Valentin Reiss, adj. Marie-Thérèse NOPRE
PRESIDENTE UTR ET RESP. FORMATION Suzanne Fratto

Pour les sections :

MOLSHEIM – PIEMONT - : Richard Muller président.
SAVERNE – Louis De Turkheim président. Contacter le syndicat par courriel : basrhin@retraites.cfdt.fr -
CHIMIE ÉNERGIE ALSACE, Michel Klein : membre du bureau et du conseil de l'Union (mkinactif@free.fr) –
EUROMETROPOLE, Denis Ritzenthaler secrétaire général.
FGA (CFDT Agroalimentaire), Pierre Schertzer.
SGEN, Roland Harlaux secrétaire général
TRANSPORT Pierre Bechinger président

Pour les commissions :

DEVELOPPEMENT, Bernard Blanche
SANTE, Sylvie Klein
LOISIRS Jacky Ballinger, adj. Patrick Becker
COMMUNICATION Denis Ritzenthaler, adj. Patrick Becker.

Ils sont mandatés :

ABRAPA (Association d'aide et de service à la personne), Valentin Reiss
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, Igino Calligaro
CESER, Roland Harlaux, Francine Peter, Brigitte Ritzenthaler
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETE ET DE L'AUTONOMIE (CDCA), DOMIAL, Sylvie Klein
VILLE AMIE DES AINES Gérard Groscolas

CARTE CEZAM

Info pratique

Profitez des E-cartes à tarif réduit avec l'application CEZAM !

Des exemples : 4 % de réduction chez Auchan, Carrefour, Leroy Merlin, 5 % pour Fnac et Darty, 7 % chez Ikéa. L'adhésion au syndicat CFDT Retraités 67 permet des économies régulières qui couvrent largement le montant de la cotisation !

Comment faire ?

Installer l'application sur son portable. Sur l'application Cezam, un clic sur la rubrique en bas à gauche ***mes avantages*** sur le premier écran. Choisir l'onglet ***vie pratique***, un clic sur ***Recherche***.
Dans la rubrique ***Rechercher une activité, un lieu*** mettre par exemple *Auchan* et dans la rubrique ***zone géographique*** » sélectionner ***toutes les régions*** et clic sur ***rechercher***.
Puis clic sur la carte cadeau Auchan. Indiquez le nombre de cartes souhaitées selon les valeurs faciales proposées et clic sur ***ajouter au panier*** . Votre panier apparait ; clic sur ***valider le panier*** .
Sur l'écran mode de livraison clic sur « valider ». Sur l'écran « récapitulatif de votre commande » cocher sur « j'ai lu et accepter les conditions générales de vente » et clic sur « payer la commande ».
Renseigner sur l'écran suivant vos coordonnées de CB. Après validation par votre application bancaire Crédit agricole ou autre banque clic sur ***retour à la boutique***. Lorsque le récapitulatif de votre paiement est accepté Cezam apparait.
Dans votre boite mail vous aurez un mail avec le ticket de votre commande et un mail avec le reçu de votre commande.
Les E-cartes sont envoyées par mail généralement dans la journée de commande du lundi au vendredi en fonction du stock disponible. Les cartes sont sécables. Elles peuvent donc être utilisées en plusieurs fois.

Antenne Cezam Grand-Est Bas-Rhin

Nouvelle adresse : 1, rue de la Haye -ZAC Espace Européen de l'Entreprise - Bât. Les Allés de l'Europe – 1er étage - Schiltigheim - Tél. 03 89 56 55 54 -
E-mail : **contact.strasbourg@cezam-grandest.fr**
Horaires des permanences billetterie
Ouvert les mercredis et vendredis de 9 h à 18 h
Fermé les lundis, mardis et jeudis – Fermé entre Noël et Nouvel an
Standard téléphonique du lundi au vendredi (horaires de bureau).

Vous ne souhaitez pas vous déplacer ?
Passez vos commandes individuelles